

STERE - Schéma Territorial de Restauration Ecologique



Figure 2. actions de génie écologique et de gestion dans le cadre d'un schéma territorial de restauration écologique



Présentation Conseil Métropolitain
26 janvier 2023

STERE UN OUTIL DE PLANIFICATION SPÉCIFIQUE

PERMETTRA D'ATTEINDRE PLUS EFFICACEMENT LES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION DU MILIEU MARITIME (PAMM)

- Pour être décliné au sein des plans de gestion et des outils de planification locaux existant (Scot)
- Pour fédérer et mener une politique de protection du patrimoine naturel sur un territoire pertinent
- Pour préserver l'état de santé de la mer et des petits fonds côtiers
- Pour mettre en place des actions opérationnelles de non dégradation et de restauration écologique du milieu marin

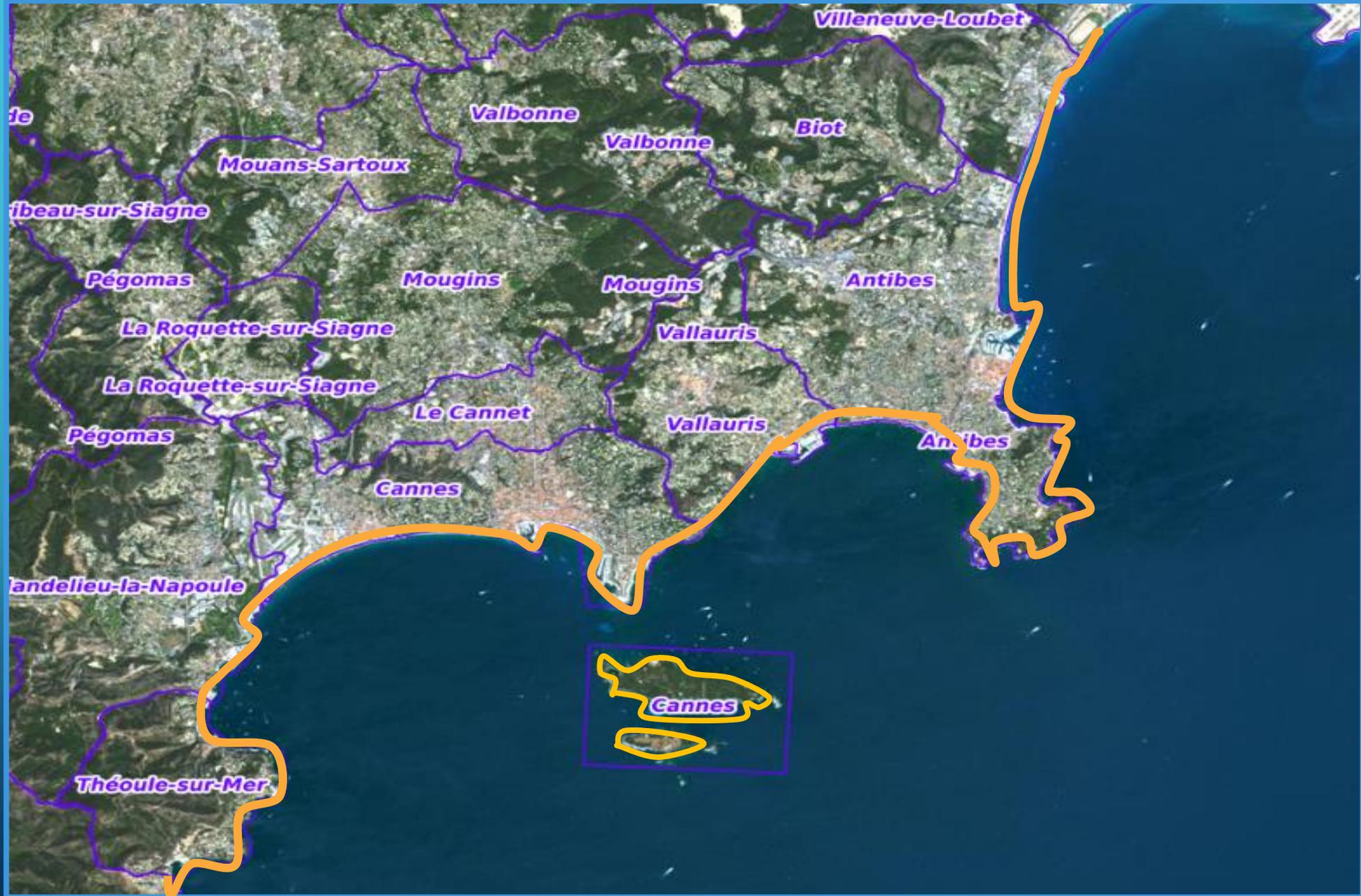


STERE – UN OUTIL STRATEGIQUE OPERATIONNEL

OBJECTIFS

- Trouver la bonne compatibilité des usages actuels et des projets futurs avec l'optimisation du fonctionnement écologique des écosystèmes remarquables et structurants
- Réduire et maîtriser les pressions et les usages
- Mise en œuvre d'une politique locale basée sur la restauration et la non-dégradation des milieux
- Cerner sur le périmètre les enjeux du territoire pour accompagner un développement économique durable

UN PERIMETRE COHERENT 57 KM DE CÔTE



LE PÉRIMÈTRE ET SA GOUVERNANCE

- Les deux communautés d'agglomérations littorales (CASA et CACPL) réunissant 6 communes (Villeneuve Loubet – Antibes Juan Les-Pins , Vallauris Golfe-Juan, Cannes, Mandelieu, Théoule sur Mer) – totalisent 57 kilomètres de Côtes
- Le pilotage du STERE sera mené par la CASA Direction Générale du Cadre de Vie qui détient des compétences dans la gestion de projets à portée environnementale, notamment sur le littoral et les sites protégés du cap d'Antibes (Natura 2000 Golfe et Iles de Lérins, GEMAPI – stratégie partagée de gestion du littoral - Plan climat Air Energie – actions liées au Développement Durable) en lien avec la Direction mer et littoral de la ville d'Antibes et notamment la structure de gestion du site du conservatoire du littoral et l'animation des sites Natura 2000.

METHODOLOGIE D'ÉLABORATION D'UN STERE

- Fournir un plan de mesures axés sur la non-dégradation et la restauration écologique en tenant compte de l'état écologique et des pressions existantes sur le périmètre côtier

- Composé de quatre parties

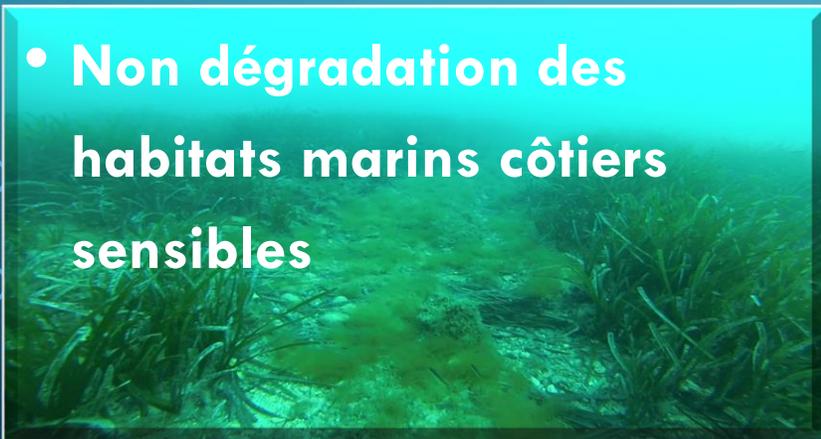
- > Périmètre proposé

- > Diagnostics (données existantes – état écologique – pressions, impacts...)

- > Hiérarchisation des enjeux et objectifs (critères exigés par le « bon état écologique ») de non - dégradation et de restauration

- > Actions et plan opérationnel (durée entre 3 et 5 ans) – identification d'une Maitrise d'Oeuvre potentiel couts estimatifs, plan de financement, calendrier.

- Non dégradation des habitats marins côtiers sensibles



**RESTAURATION, LORSQUE LA
PRESSION EST MAÎTRISÉE**



PILOTAGE SPECIFIQUE

- Comité de pilotage spécifique avec l'ensemble des acteurs du domaine maritime du territoire (élus, institutionnels, représentants de l'Etat, agence de l'eau, organisation professionnelles et les services associées aux collectivités...)
- Comité technique sera mis en place en fonction des objectifs associés afin d'échanger et de valider les parties structurelles, points techniques et organisationnels.
- Comité de concertation permettra d'associer l'ensemble des usagers du domaine littoral et maritime à la démarche

AIDES FINANCIÈRES

- **AGENCE DE L'EAU**

- 70% pour les opérations de restauration

- 70% pour les opération visant à préserver les secteurs sensibles écologiquement riches en organisant le mouillage (taux d'aide préférentiels uniquement sur les secteurs à enjeux habituellement)

- **REGION SUD ou DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MÉDITERRANÉE (DIRM)**

- 10% pour les opérations

EXEMPLES D'ENJEUX

DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION

DE NON DEGRADATION

LA RESTAURATION ECOLOGIQUE

ECONOMIQUES

ENJEUX DE PRESERVATION ET DE RESTAURATION

• NON DEGRADATION

- Mise en place d'actions pour préserver l'habitat marins côtier sensibles (herbiers, coralligènes, zone de fonctionnalités...)

> Faire face particulièrement à la pression des mouillages et autres types de pressions potentiellement impactantes (pêches, plongée...)

• RESTAURATION ECOLOGIQUE

- Restaurer les secteurs dégradés historiquement riches d'un point de vue écologique, qui ont été dégradés et sur lesquels la pression est maîtrisée



ENJEUX ASSOCIES A LA NON DEGRADATION

- **ENJEU PRIORITAIRE** : réduire la pression exercée par les mouillages sur l'herbier de posidonie et les zones coralligènes;
 - > la mise en place d'aménagement pour le mouillage ne doit pas constituer une solution systématique;
 - > Tenir compte de l'ensemble des solutions réglementaires et techniques et de la notion coût / efficacité



ENJEUX ASSOCIES A LA RESTAURATION ECOLOGIQUE

- Restaurer les fonctionnalités en zones portuaires (nurseries artificielles)
- Restaurer les habitats marins dégradés et leurs fonctions : récifs artificiels (zones marines sous l'effet d'un rejet direct, pressions d'aménagement...)
- Transplantations d'espèces végétales et animales (cystoseires, herbiers...)



ENJEUX ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

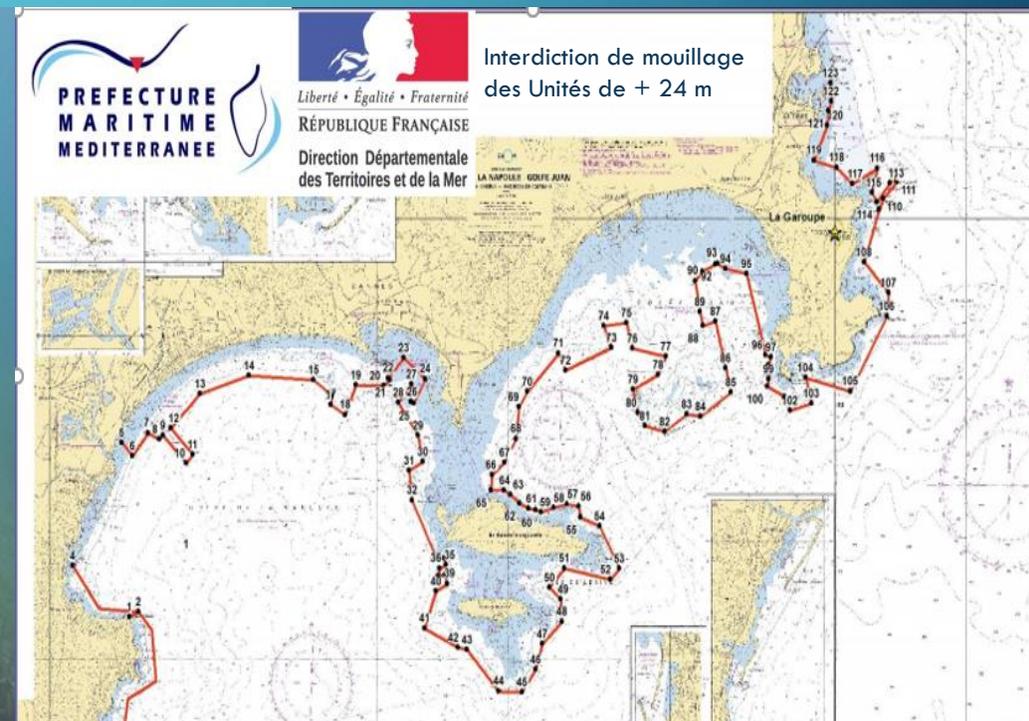
ATTRACTIF



DÉGRADATION



INTERDICTIONS



PLANNING PREVISIONNEL

- Elaboration du cahier des charges et lancement du marché pour étude spécifique > Juin 2023
- Rendu du dossier d'élaboration du STERE sous 18 mois maxi soit 1^{er} trimestre 2025 (coordination/ animation avec les partenaires tout au long de l'étude – validation politique des objectifs, du scénario retenu et du plan d'actions opérationnels)
- Mise en œuvre d'actions prioritaires dès 2025 sur 3 à 5 ans